

Lettre ouverte aux associations toulousaines qui s'investissent dans l'animation de leur quartier

Le mois de juin 2022 reste gravé dans la mémoire d'un grand nombre d'associations, mobilisées comme chaque année dans des projets sur leur quartier. Beaucoup ont témoigné de difficultés soudaines et inédites rencontrées dans l'organisation d'événements préalablement déclarés auprès des services de la ville, parfois plus de 6 mois à l'avance.

Il s'avère que ces difficultés résultent toutes de décisions prises en amont de restreindre drastiquement les moyens matériels habituellement alloués aux associations. Des décisions non concertées, aux lourdes conséquences sur le terrain : annulations ou reports de manifestations, modifications dans l'urgence de programmations, sur-sollicitation des techniciens des services, tensions internes au sein même des associations.

Nous apprenons lors d'une réunion qui s'est tenue le 22 septembre en présence de Monsieur Dunal, conseiller municipal délégué à l'événementiel, que ces restrictions, loin d'être levées en 2023 seront au contraire renforcées, au motif impérieux de limiter les nuisances que génèrent les manifestations dans l'espace public et de protéger la « *tranquillité des habitants* » : un parc matériel réduit sans recours possibles à des locations, un choix limité de sites en extérieur selon une liste préétablie par la Mairie, des limitations horaires accrues pour les événements musicaux ... et des exigences sur la taille du logo de la ville sur les supports de communication.

Nous associations, qui mobilisons chaque année des dizaines de bénévoles pour l'animation de centaines d'événements festifs à Toulouse auxquels participent des milliers d'habitants, n'acceptons pas cette brutale mise en demeure de nous conformer à des règles aussi peu respectueuses de notre engagement au quotidien dans la vie des quartiers.

Bien sûr les moyens de la commune ne sont pas illimités et leurs usages doivent être réglementés pour satisfaire le plus grand nombre. Mais encore faut-il qu'ils soient correctement dimensionnés, à la hauteur d'une métropole de bientôt 500 000 habitants et des besoins d'un tissu associatif qui maille tout le territoire toulousain. Bien sûr la tranquillité publique est un élément du vivre-ensemble et une préoccupation légitime des élu-es. Mais elle ne peut constituer l'horizon indépassable d'une politique d'animation locale et dicter à elle seule des décisions qui appauvrissent la vie sociale et culturelle dans nos quartiers.

L'accès des habitants à l'espace public et le soutien aux associations qui mènent des actions dans les quartiers sont des enjeux essentiels, non seulement de la qualité de vie de nos concitoyens mais également du bon fonctionnement de la démocratie à l'échelle locale. C'est un choix politique majeur de les placer au cœur d'un projet pour la ville, dans un contexte de tensions politiques et sociales qui renforce la nécessité de lieux de proximité et de convivialité où nous pouvons nous retrouver, échanger, débattre, faire la fête, ...

Nous associations demandons la suspension des mesures décidées en 2022 et que soit mis fin à la logique qui les inspire : celle d'un rationnement des ressources disponibles et de sélection de leurs bénéficiaires, qui contribue à créer un « marché » de l'événementiel à Toulouse inévitablement générateur d'une concurrence entre les acteurs contraire aux valeurs du mouvement associatif.

A Toulouse comme ailleurs, les associations ont toute leur place dans la co-construction avec la ville d'une ambitieuse politique d'animation locale qui vise un objectif de renforcement du lien social dans les quartiers. Cela passe par une relation de confiance entre les parties prenantes (élu-es, techniciens, équipes professionnelles et bénévoles), qui partagent un même engagement au service de l'intérêt général.

**Pour que résonnent en 2023 les accents de la fête à Toulouse,
nos associations seront présentes au rendez-vous et feront entendre leur voix !**

